

Cette augmentation phénoménale de notre population, cet agrandissement imprévu de l'industrie aux quatre coins de la ville, ont requis et exigé une plus grande surveillance sur les intérêts et la propriété des citoyens.

La Force de Police, cependant, n'a pas augmenté d'une manière proportionnée à celle de la propriété foncière.

Dans les cas de grèves, d'incendies ou autres perturbations, le public s'attend et a le droit de s'attendre à ce que la police maintienne la paix à toute heure du jour ou de la nuit.

Je puis sincèrement affirmer que, malgré son nombre restreint, la police de Montréal a, dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, accompli noblement la tâche qui lui était imposée. Malgré les désavantages qu'elle a fréquemment rencontrés, elle s'est montrée à la hauteur de sa position.

Il est notoire que la classe des criminels augmente avec la vague toujours croissante des visiteurs, d'immigrants, de voisins et d'étrangers de toutes sortes qui séjournent temporairement dans notre ville avec l'intention de s'y fixer, de se diriger vers l'ouest, ou de s'établir dans nos campagnes environnantes.

La police a beaucoup à faire pour surveiller ces étrangers. Il est de toute nécessité de tenir constamment sur pied des agents experts dans la criminalité qui connaissent parfaitement la ville, et qui ont l'expérience de la surveillance des abords et de l'intérieur des gares de chemins de fer et surtout des maisons suspectes dans les environs, où les escrocs se réunissent dans l'ombre pour comploter.

Pour circonvier ces ennemis de la société, il faut une force de police habile, capable et effective.

La quantité et la qualité sont de la plus haute importance.

Dans l'intérêt des citoyens, le Conseil de Ville de Montréal ne devrait pas hésiter un seul instant devant les dépenses nécessaires pour en arriver à ce résultat.

Le salaire d'un constable devrait être proportionné aux risques et périls qu'il assume. Il y va de l'intérêt de tout le monde.

Pour l'honneur et la dignité de la ville, il est important que notre Force de Police Municipale paraisse bien, fasse bien figure à côté de celles des Etats-Unis et des autres villes du Canada.

Pour cela, il faut qu'elle soit proprement et dignement vêtue.

Il est de toute nécessité que les constables reçoivent leurs tuniques, pantalons, chaussures, gants, casques et autres parties de leur accoutrement dans le temps voulu, sans qu'il y ait le moindre retard dans la distribution du fourniment. Il est arrivé dans les années passées que les habits d'hiver ont été distribués aux constables à une date trop avancée de la saison. Cet état de choses est de nature à discréditer notre belle ville dans l'esprit des citoyens d'abord et surtout chez les étrangers. Les contrats devraient être accordés à des personnes compétentes de façon à ce qu'il n'y ait pas de doutes que le public et les constables soient satisfaits.

Le nombre des constables devrait être augmenté et voici pourquoi :

Le rayon de la ville a tellement augmenté qu'il y a actuellement, comme on peut le constater, plus de cent quatre-vingt-dix milles de rues ouvertes à la circulation dans la ville de Montréal.

Non seulement faut-il que les constables fassent le guet dans chacune d'elles, mais il leur faut en même temps, exercer une surveillance stricte sur les ruelles, les allées obscures, les lots vacants, les quais, les maisons abandonnées ou inoccupées, les parcs publics, les théâtres, etc., etc.

Durant l'existence de la police du port de Montréal, notre Force Municipale était soulagée de la surveillance de cette localité qui est en même temps la plus importante et la plus dangereuse de la ville.

Il n'existait pas alors des quais immenses, des élévateurs à grain de proportions gigantesques, des hangars permanents ; et le volume de transportation par voie d'eau n'était pas le quart de ce qu'il est aujourd'hui.

Dans ce temps-là on avait senti la nécessité d'une police du port et on la créa tellement puissante qu'en certain temps, elle compta jusqu'à cinquante hommes distribués le long des quais à une courte distance de l'Hôtel de Ville.

Depuis l'abolition de cette police auxiliaire, la lourde charge de la surveillance du port de Montréal, repose entièrement sur nous qui avons la haute responsabilité de la sécurité publique.

Il y a une foule de circonstances où la force de police est affaiblie ou diminuée.

Il est arrivé cette année, comme dans les années passées d'ailleurs, des événements extraordinaires où des escouades très considérables de constables ont fait un service très efficace en dehors de leurs heures de travail. La visite de personnages distingués dans nos murs, tel que, par exemple, le séjour de Son Excellence le Gouverneur-Général, du lieutenant-gouverneur, du premier ministre, des hauts dignitaires du clergé, à quelque

This phenomenal increase of our population, this unforeseen development of industry throughout the City, require a closer watch over the interests and the property of the citizens.

The Police Force, however, has not increased in proportion to the real estate.

In cases of strikes, fire or other perturbations, the public expect and have the right to expect that the police shall maintain peace at all hours of the day and night.

I can sincerely affirm that notwithstanding the limited number of its members, the Montreal Police Force has, during the past year, nobly performed its task. In spite of the disadvantages which it frequently met with, it showed itself equal to the situation.

It is a well known fact that the class of criminals increases with the ever growing wave of visitors, immigrants and strangers of all kinds who take up their abode in our City with the intention of fixing themselves therein or of proceeding to the West or of settling down in the surrounding rural districts.

The police has a great deal to do in watching these strangers. It is absolutely necessary to constantly employ constables who are expert in criminality, who perfectly know the City and who have some experience in the work of watching the approaches to and the interior of railway stations and especially the suspicious houses in the vicinity, where sharks secretly meet together to plot their schemes of mischief.

To deal with these enemies of society, an able and efficient Police Force is required.

The quantity and quality are of the highest importance.

In the interest of the citizens, the City Council should not hesitate for a moment to incur the expenditure required to reach that result.

The salary of a constable should be proportionate to the risks and perils which he assumes. It is in the interest of all that it should be so.

For the honor and dignity of the City, it is important that our Municipal Police Force should have a fine appearance and favorably compare with those of the United States and of other Cities in Canada.

It should therefore be properly and neatly clothed.

It is absolutely necessary that the constables should receive their tunics, trousers, boots, gloves, caps and other parts of their clothing in due time, without there being any delay in the distribution of the accoutrements. In past years, the winter clothing was sometimes distributed to the constables too late in the season. This state of affairs is calculated to discredit our fine City in the mind of the citizens and especially in the opinion of the strangers. The contracts should be awarded to competent parties, so that there may be no doubt that the public and the constables are satisfied.

The number of constables should be increased, for the following reasons :

The territory of the City has increased to such an extent that there are at the present time over 190 miles of streets open to traffic in the City of Montreal.

Not only are the constables bound to patrol each of the streets, but they must at the same time closely watch the lanes, obscure alleys, vacant lots, wharves, abandoned or unoccupied houses, public parks, theatres, etc.

During the existence of the Harbour Police in the Port of Montreal, our Police Force was relieved from the obligation of watching that locality, which is at the same time the most important and the most dangerous in the City.

There did not then exist any immense wharves, grain elevators of gigantic proportions or permanent sheds, and the volume of transportation by water was not a quarter of what it is to-day.

At that time, the authorities felt the necessity of a harbour police and it was made so strong that at certain times it numbered as many as 50 men, distributed along the wharves, at a short distance from the City Hall.

Since the abolition of this auxiliary police, the onerous work of watching the Harbour of Montreal rests entirely on us, who are responsible for the public safety.

There are several circumstances in which the Police Force is weakened or diminished

This year, as in the past, extraordinary events have occurred, on the occasion of which very large detachments of policemen did very efficient duty outside of working hours. The visit of distinguished personages, such as, for instance, His Excellency the Governor General, the Lt. Governor, the Prime Minister and the high dignitaries of the Clergy, to